L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 6 MARS 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal.

D. BIDWELL ....Directeur

Commençant DIMANCHE SOIR, 1er Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI, à midi.

KATE CLAXTON

—ET—

CHARLES A. STEVENSON,

Assistés par la

Compagnie de Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.

Dans une grande reprise du Drame Populaire

THE TWO ORPHANS.

DIMANCHE, 8 MARS,

"THE SEA OF ICE."

28 fév—

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE BIDWELL.

Rue St-Charles.

Une Semaine, Commençant Dimanche Soir, 1er Mars—Matinées Mercredi et Samedi, à midi.

La jeune artiste distinguée,

MINNIE MADDERN

Secondée par HENRY MILLER et la Troupe de New-York, dans son grand triomphe.

"CAPRICE" CAPRICE

LUNDI, 8 mars—La troupe du Madison Square Theatre, jouant le dernier succès dramatique de Londres et de New-York.

CALLED BACK.

28 fév—

THEATRE ST. CHARLES,

DE BIDWELL.

Rue St. Charles.

Une semaine commençant Dimanche Soir, 1er mars.

Matinées Mardi et Samedi à midi.

Engagement de la charmante petite comédienne THE LITTLE ELECTRIC BATTERY,

LIZZIE EVANS.

Avec une troupe exceptionnelle.

DIMANCHE, LUNDI et MARDI SOIRS, et MARDI EN MATINEE, la belle comédie,

THE NEW FOGG'S FERRY,

MERCREDI et JEUDI SOIRS le drame-comédie,

DEWDROP.

VENDREDI et SAMEDI SOIRS, et SAMEDI en MATINEE, la pièce pastorale tirée du poème de Whittier,

MAUD MULLER.

DIMANCHE, 8 mars—La troupe de comédie de Lovella. 28 fév—

Grand Bal Paré et Masqué,

—DONNÉ PAR LE—

Touro Infirmary and Hebrew Benevolent Association,

—A LA—

SALLE DU WASHINGTON ARTILLERY

JEUDI SOIR, 5 MARS 1885.

Comité d'invitation.

JOS. MAGNER, Chairman :

Samuel J. Hart,	M. Goldsmith,
Ralph W. Levy,	Isaac Wise,
Paul L. Gouchaux,	Gus. Lehmann, Jr.

Pour les invitations de dames, s'adresser aux membres du susdit comité.

BILLET..................CINQ PIASTRES.

26fév—au 5 mars

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN.

Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes, et où l'on voit les armées françaises et allemandes engagées, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée :

Adultes............50c

Enfants............25c

Lumières électriques la nuit.

B. NEU......................DIRECTEUR

21 janv—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 sept—

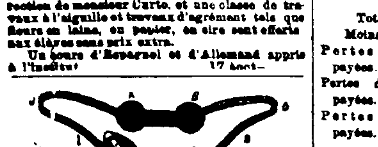

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

3févr—341 ss

LEON OUEYROUZE.

GROCER EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

27 RUE DECATUR,

—1s Nlle-Orléans

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

1fév—

CHAPEAUX

FLEURS,

PLUMES,

POMPONS

Pour Bals et Soirées

DERNIERS GENRES,

—CHEZ—

Mme C. SAMSON,

150........RUE DU CANAL........150

19 nov—6m

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant

Genres Nouveaux.

MOQUETTES,

VELOURS.

BRUXELLES.

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores

Rideaux Madras et Dentelle,

Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

Spectacles, Bals, &c

Spanish Fort Opera House.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE!

L'Orchestre Impérial MEXICAIN!

Composé de 20 Musiciens,

Richement habillés dans leur Costume National "Charro".

Pour une semaine seulement,

Commençant Jeudi le 5 mars 1885.

MATINÉES SEULEMENT,

Commençant à l'arrivée du train de 2 heures P. M.

ADMISSION......................25 cts.

5 mars—4 f.

THEATRE EF FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI 2 MARS

Colossale compagnie double—1er spectacle. Orande troupe de spécialités—2e spectacle.

S. J. WHEELER

—ET SES—

Boule-dogues savants valant $10,000, Secondé par une troupe dramatique de premier ordre dans

SPORTS OF THE MINES.

DEUX SPECTACLES..........UN PRIX

10 cents pour tous.

3 mars—

Grand Rendez-Vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à 10 cents.

Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSEE:

Le Dr Alex. Davis (ventriloque). Lizzie Sturgeon, la merveille des marcheuses. Borgia, de la Central American Marimba Company jouant d'instruments de leur pays. L'unique Naia Guasémaleon. La Femme barbue. THESPIA ; Mme Steen, devineresse ; la Reine Circassienne ; Punch and Judy ; Horloge apostolique ; le Prof. Angel ; Oiseaux savants ; Chameau merveilleux. Autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

AU THEATRE:

Miss Helen Kemper, soliste ; Jos Hughes, Miss Eva Kampe, Tom Glenn ; Louis St. Clare, chanteur à double voix ; le prof. Alex. Davis, sorcier ; les Yales et autres.

10 cts—Ouvre de 10 h. du matin à 10 h. du soir—**10 cts.**

Prix d'entrée pour tous, **10 cts.**

27 fév—

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNÉ

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour

Hommes

Jeunes Gens et

Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderons. 17 oct—84

SECOND ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud

(Southern Insurance Company.)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX............No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie...........	$202,905 58	
Sur les risques de rivières..........	13,412 75	
Sur les risques maritimes...........	11,211 01	
		$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883..........		47,335 11
Total des primes............		$274,864 45
Ajouter—		
Intérêt et escompte....	$17,430 94	
Profits et pertes.......	909 98	
		18,340 92
Total des recettes..........		$293,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées....	$100,043 98	
Pertes de rivières payées..........	2,551 32	
Pertes maritimes payées..........	1,530 87	
Total des pertes payées....	$104,126 17	
Cancellations et réassurances..........	36,907 03	
Réduction et commission..........	39,850 07	
Taxes et licences....	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, contributions, etc..........	27,706 27	
		212,576 54
Excédant..........		$80,628 84
Divisé comme suit ;		
Réservé pour primes non acquises		$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..........		16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884..........		5,475 99
Dividende-intérêt payable en janvier 1885..........		8,296 39
Réservé pour comptes douteux....		1,240 50
		$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats-Unis 4 p. cent..........	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)..........	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane..........	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées..........	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement..........	102,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville..........	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle..........	500 00
Sons St Bernard Steam Engine Fire Company..........	50 00
Primes en voie de collection..........	33,008 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc..........	3,333 81
Réclamations en suspens..........	2,740 50
Argent comptant..........	54,307 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital..........	$300,000 0
Fonds de réserve..........	2,356 80
Dividendes non réclamés..........	3,191 33
Réservé pour primes non acquises.	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..........	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885..........	8,296 39
Réservé pour comptes douteux....	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

16jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 206, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à ceux qui le désirent ce qui doit arriver dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses et là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

L.S.L.

Rappelez-Vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN

GRANDE CHANCE

POUR

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE C

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 10 MARS 1885,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$ 2 6 5, 5 0 0.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages, qui nous en donnons l'as rance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agents de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

Loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

[P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats d'express (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

Orleans, Lne.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—A adopter un petit orphelin. S'adresser à Mme Caillier, à l'Hôtel des Etrangers, rue Chartres, près Toulouse.

6mars—1f

Un français, instruit et actif, demande un emploi dans une famille, dans un bureau ou dans un magasin soit en ville, soit à la campagne. Bonnes références. Pressé. Ecrire au bureau de l'ABEILLE, aux initiales C. D.

27 fév—

A VENDRE.

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis H. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.

20 avril

A LOUER.

A louer—Un cottage neuf, 213 Napoleon Avenue, coin Colisée, huit chambres, et chambre à domestique dans le fond, trois terrains, $45 par mois. J. H. Spearing, agent, 46 rue St. Charles. 1er mars—8f.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Louisa Dorries.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 13,633—Division A.—Attendu que Mme Sophie Schleider a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Louisa Dorries, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour :

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6 mars—6,10,13

Succession de M. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 12,790—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6mars—6 10 13

Succession de Israel Haslip.

COUR CIVIL DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 12,792—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. E. McGEEHAN, Greffier.

6mars—6, 10, 13.

Succession de John A. Bietry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,510.—Division E.—Attendu que Simon Bernheim a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John A. Bietry, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

25 fév—25—1,6 mars

Succession de Robt. L. Dowlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13 617—Division—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Dowlin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

4 mars—4, 8, 13.

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,750 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3 7 12

Succession de Mme Henrietta Blum, Veuve de Salomon Weinschenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,591—Division A—Attendu que August Feiber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Henrietta Blum, veuve de Salomon Weinschenck, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession d'Eugène Kinney,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 12 703—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3 7 12

Succession de Mme Margaret Ferner, Veuve de Peter Ferner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,579—Division C—Attendu que Mme Mathias Bongert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Margaret Ferner veuve de Peter Ferner, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3, 7, 12.

Succession de Charlotte C. Bellocq, femme décédée de Pierre G. Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 4 176.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Pierre Gustave Gibert, tuteur administrant cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour :

W. G. McGEEHAN, Greffier.

28 fév—28—mars 4,9

Succession de J. Henry Rothhand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,644—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve J. Henry Rothhand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26fév—26—3, 7 mars

Succession de Charles Pilman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,559—Division B—Attendu que Oscar Pilman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pilman, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 fév—26—3,7 mars

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX..$6

PRIX DE SOUSCRIPTION....................$5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS

DEMANDEZ

SOARD'S CITY MAP

DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,

PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par

L. SOARD'S, Editeur,

5 Commercial Place, coin Camp.

1er janv—

LISEZ

Le Canadien des Etats-Unis,

Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.

En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER, 154 rue Royale.

Le numéro 5 cents.

GEORGES SOULIE,

SCULPTEUR-DECORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léon P. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à midi. 4mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide chance pour un placement rémunératif.

Vente de lots de terres de valeur rues Constance, entre St Joseph et Julie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines qui y appartiennent, en usage comme une manufacture de cordes de coton.—Le tout en bon état dans l'affaire de

L. L. Levy et Joseph Mitchell, exécuteurs testamentaires, vs David Este Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,078—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, MARDI, 17 mars 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines y appartenant, en usage comme une manufacture de cordes en coton, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher maintenant Constance, Tchoupitoulas, Julie et St Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de face à la rue Constance, soixante-sept pieds quatre pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur le côté vers la rue St Joseph et de cent huit pieds dix pouces sur l'autre côté.

Etant les deux mêmes lots de terre acquis par le défendeur en cette affaire de Moses et Louis Schwartz, par acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

13 fév—13 20 27—mars 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une splendide occasion sur une vente importante et lucrative par le shérif civil d'une propriété de valeur sur la rue Carondelet entre Poydras et Lafayette, connue comme

Davidson Court.

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs. Mme Henriette Davidson, No 13234.

Et

Peter Estell & Mary Estell, sa femme vs. Henrietta Davidson No 11481.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci dessus mentionnée et en vertu d'un alias writ de fieri facias dans la deuxième affaire ci-dessus mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 10 mars 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites :

Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Lafayette, (anciennement Hevia) St-Charles et Poydras, désignés par les numéros vingt-trois, vingt quatre, et vingt-cinq sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de la ville, le 30 mars 1820, et annexé à un acte pardevant Felix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le premier jour de mai dix huit cent trente. Les dits lots se touchant et mesurent comme suit, à savoir :

Les lots numéros vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun quarante-quatre (44) pieds sept (7) pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent soixante dix (170) pieds six (6) pouces, et le lot numéro vingt-cinq mesure quarante-quatre pieds huit pouces de face à la dite rue Carondelet sur la même profondeur de cent soixante dix (170) pieds six (6) pouces, le tout en pied américain.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Davidson Court et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 fév—6,13,20,27—mars 6,10.

Mrs Honora O'Connell vs Joseph O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11 89—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 31 mars 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Walk, St Louis, Miro et Tonti et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par A. Persac, architecte en date du 1er décembre 1866, conformément au dit plan, ledit lot mesure vingt pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre vingt pieds quatre pouces et une ligne sur le côté qui le divise du lot numéro huit et quatre vingt-trois pieds un pouce sur la ligne qui le divise du numéro sept. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

2° Aussi un autre lot de terre situé dans le même District et même ilet et touchant audit lot ci-dessus décrit et désigné par le numéro huit et mesure vingt-sept pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds cinq pouces. Ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 fév—27, mars 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations, rue Magnolia, entre Calliope et Euphrosine.

Jeremiah Lyons vs. John Duncan Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,2?2—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, des propriétés ci après décrites, savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, aussi avec les droits, privilèges, voies et servitudes qui s'y rattachent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Clara et Calliope, et désigné par le numéro un sur un plan dressé par Pilié et Murray, en date du 15 janvier 1869, et déposé au bureau de J. J. Spear, encanteur, dont un dessin est annexé à un acte de vente des héritiers de A. Roche à John C. C. Gray, passé par devant E. Bouny, notaire de cette ville, le 16 mai 1878. Le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Magnolia sur cent pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes égales et parallèles.

La propriété a été acquise par le défendeur qui l'a achetée de John Cordes par acte passé pardevant George W. Christy, notaire, le 18 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11fév—11, 18, 25—5, 11 14mars

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de cette grande portion de terre et de valeur avec la résidence double et substantielle qui s'y trouve, connue comme Nos. 247 et 249 rue Félicité Road, entre St. Charles et Prytanée, chaque côté rapporte un loyer de $75 par mois.

Metropolitan Bank vs. Jonas Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 13,502.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité Road, Urania, St. Charles, Polymnie et Prytanée, et connu comme les lots numéros quatre, cinq et six et une partie du lot numéro trois sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, en date du 1er janvier 1860. Une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant T. O. Stark, anciennement notaire, le 20 juin 1866. La dite portion de terre mesure soixante pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Prytanée et trente cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Felicity Road, faisant une façade totale de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes, sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes et une profondeur de cent cinquante-neuf pieds sept pouces et six lignes, sur le côté le plus près de la rue Prytanée, et cent-cinquante-et-un pieds huit pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue St-Charles, où elle est bornée par une allée commune.

Les bâtisses sur la dite portion de terre étant connues comme les numéros 247 et 249, Felicity Road.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 4.

Geo. L. Bright vs. Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13,000—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci dessous décrites, savoir :

Au second étage du local No. 36 Natchez Alley, entre Magazine et Bank Alley :

1° Le contenu du 2d étage du dit local No. 36 rue Natchez, et du bureau ou de la chambre du fond du 3ème étage du dit local, consistant en un lot de meubles de bureau, un assortiment d'encres de valeur, couleurs, vernis, etc., dont on se sert pour la lithographie, une grande presse à bras, machine à couper, machine à plier, 1 machine lithographique à rayer, 1 machine lithographique, fantaisie, 1 lot de pierres lithographiques, un lot de papier, différentes grandeurs, papier extra trappe, papiers plats, livres, albums, stock assorti de tiquettes, 7000 gravures de bijoux, positions, 2 réservoirs d'huile, etc., le tout d'après un inventaire à mon bureau.

2° Le droit de la Southern Lithographic Company d'occuper le second étage et le bureau ou la chambre du fond au 3ème étage de la bâtisse No. 36 Natchez Alley, entre Bank Alley et la rue Magazine du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1885, inclusivement, conformément aux conditions du bail enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Mem.—L'acquéreur n'assumera pas le paiement du loyer, mais paiera le prix pour le droit d'occupation, au comptant au moment de la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28fév—3 7 11 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

C. A. Philippi & Co. et Charles A. Philippi et Auguste Ferrandou, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs. leurs créanciers. — No 13,307. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de C. A. Philippi & Co., et aussi de Charles A. Philippi et Auguste Ferrandou, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant Marcel T. Ducros, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 7me jour de mars 1885, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic ; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires sont suspendues et Henry Dafilho, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1885

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3 fév—3f en 30 jours

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE

MAGNIFIQUES PLACEMENTS

—DE—

Propriétés Centrales de Choix,

—COMPRENANT—

Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,561.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—

Le Samedi, 4 avril 1885,

il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1885.

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir :

Actions.

18 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 235 daté 22 août 1872.

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'ilet compris entre les rues St Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 160 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres aux étages supérieurs, verandahs en fer au premier et second étages et faisant face aux rue St-Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs, deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc., etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $100 par mois.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras. Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo. M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $1 0 par mois—le tout faisant un revenu annuel de $2,880.

SECOND DISTRICT.

Magasin en briques à un étage, rue Decatur No 41.

2° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Decatur, Levée, Bienville et Douane, lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur ; ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de $33.33⅓ par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

3° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti ; lequel lot mesure 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec veleta en fer au entre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Racuet à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci dessus décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage rue Bourbon, No 231.

4. UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste-Anne et Dumaine, lequel lot de terre mesure 35 pieds 6 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 83 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, de là retrécissant à angle droit vers la rue Dumaine 33 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches, cheminées en marbre—très riches, vestibule derrière servant de salle à manger, avec vaisselier.

A l'étage supérieur corridor au centre, cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et galerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et cinq en haut, galerie sur le côté et lieux d'aisance, cour dallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste. Anne No 23.

5° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 36 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez-de-chaussée quatre chambres avec porte à coulisse, cabinet de toilette, deux cabinets, cinq chambres à coucher au-dessus et verandah en fer sur la façade ; dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, parterre, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.—Loué $30 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

6° UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou. Lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 168 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 11 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond.

Ensemble, une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double et salle à manger, trois chambres, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain avec lieux d'aisance, galerie derrière, balcon sur la façade et le côté, dans la cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez de chaussée et trois au-dessus, lieux d'aisance, etc., écurie, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin, etc. Cette propriété est louée $50 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIEME DISTRICT.

TERRAINS VACANTS.

7° DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par le Canal Marigny, les rues St Antoine, Duels et Bagatelle ; lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

8° QUATRE LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Espérance, Loi, St Antoine et Bagatelle, désignés par les Nos 9 et 11. Lesquels lots de terre mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 9 formant encoignure aux rues Espérance et St-Antoine. Le tout d'après le plan fait par Chs G. de Lisle en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions

Pour les Actions comptant,

Pour les Propriétés Foncières.

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes payables en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.

28 fév—7,14,21,28 mars—4 avril

Maison double rue Bourgogne, No 216, et 218.

Succession de Marie Joseph Marioux

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 12,212.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1885, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et St-Philippe, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces, 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison double, en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, deux chambres finies dans la mansarde et trois cabinets, une cuisine en briques de quatre chambres avec galerie sur le devant, cour briquetée, water-work, lieux d'aisance, etc. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêt par an de date, et toutes les clauses d'usage et frais d'avocat en cas de procès, et le transfert de la police d'assurance au porteur des billets.

L'acheteur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes payables en 1885.

Un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication devra être payé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. Ferodie, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8,13,19

Résidence en bois à étage rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane, et face au dépôt du Rail Road de la ville.

Succession de Joseph Conrade.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 12,213

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — Le SAMEDI, 28 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1885, la propriété suivante, savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, sur 98 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers l'Avenue de la Louisiane 107 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison haute en bois et dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêts de date garanti par hypothèque avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente devra être fait au moment de l'adjudication.

28 fév—28, 28—mars 7, 14, 21, 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteur—Il sera vendu aujourd'hui Vendredi, 6 mars à 11 heures A. M., dans leurs salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les dernières arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR D. E. MORPHY.

Maïs. Maïs. Maïs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 7 mars 1885 à 11 heures du matin, sur la levée, à la tête de la rue Girod, maintenant le débarcadère de l'embarge Andy Mack.

600 sacs de maïs, plus ou moins endommagé. Il sera vendu en lots au gré des acquéreurs.

Conditions—comptant. 6mars—2f

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Kerlerec.

Succession de George Allain.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 12 758.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 4 avril 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Remparts, désigné par le No 5, lequel lot de terre est attenant dans sa profondeur aux lots Nos 3 et 4 sur la ligne du fond, et mesure 57 pieds 11 pouces 4 lignes sur les côtés parallèles à la rue Kerlerec, sur 55 pieds 5 pouces sur chacun de ses autres côtés, ensemble l'usage d'une allée ayant 6 pieds de large et ouvrant sur la rue Kerlerec laquelle allée est commune également à deux autres terrains.

2° Un autre lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans le même ilet et District, désigné par le No 4, lequel lot de terre mesure 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur avant également droit à l'usage commun de l'allée ci-dessus mentionnée. Le tout d'après le plan fait par A. de Armas, député voyer de la ville, en date du 1er mars 1885.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, cinq pour cent honoraires d'avocat, et le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, y compris toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes exigibles en 1885 seront à la charge des acheteurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er mars—1,7 14,21,28—4 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 32 rue Tonti.

Et cinq terrains pour bâtir sur les rues Gasquet et Rocheblave.

Succession de David Stewart.

No 12,095.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI 4 Avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 28 Février 1885, il sera vendu à l'encan dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir

1° Le cottage en bois à deux corps de logis et à un étage No 32 rue Tonti dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Gasquet et Palmyre, le lot est désigné comme le No 5 et mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 109 pieds 3 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

2° Six lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Canal, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 16, 17, 24, 25, 26 et 27 mesurant comme suit :

Les lots Nos 16 et 17 mesurent chacun 27 pieds 10 pouces de face à la rue Gasquet le lot No 16 a une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes et le lot No 17 a une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les lots Nos 24, 25, 26 et 27 se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 163 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. 10 pour cent seront requis au moment de la vente. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros, notaire, No 138 rue Gravier.

4 mars—4 14 21 28—avril 4

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chantier de charbon de choix —AVEC— Résidence-Cottage, à deux corps de logis,

Ecuries, Cheval de Buggy,

Bureau, Hangars, Balances, etc., ensemble avec cinq terrains,

Faisant face à trois rues.

Coin des rues Peters et Port.

Dans l'affaire de

Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,082 du Dossier.

A l'Encan. Au Comptant.

PAR W. I. HODGSON Encanteur, Bureau 13 rue Carondelet—SAMEDI 4 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un jugement rendu le 27 Février 1885, par l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers No 13,082 du Dossier, à l'encan, il sera vendu—

1° Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Peters, Victoire et Port et la rue Enghien ou Avenue Lafayette, formant le coin des rues Levée et Port, et mesurant ensemble environ 59 pieds 2 pouces de face à la rue Levée, 59 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghien et 100 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur et de façade à la rue Port et désignés par les Nos 4 et 5.

2° Un certain terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet, et immédiatement en arrière de la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3, mesurant à peu près 61 pieds 7 pouces et 1 lignes de face à la rue Port, 59 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Victoire et 60 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne plus près de la rue Levée et sur la ligne du fond des lots Nos 4 et 5.

3° Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même ilet que le terrain ci-dessus décrit désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et qui ont les dimensions suivantes, à savoir :

Le lot No 1 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Victoire 34 pieds 7 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 165 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghien et 165 pieds 1 ligne sur l'autre ligne latérale plus près du lot No 2.

Le lot No 2, mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire sur une profondeur de 165 pieds 1 ligne sur la ligne près du lot No 1 et une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Port de 174 pieds 11 pouces et 6 lignes et une largeur dans le fond de 22 pieds 8 pouces puis s'étendant vers la rue Victoire et parallèle à la rue Port, une distance de 10 pieds 9 pouces et puis une seconde largeur de 11 pieds 11 pouces et 1 ligne vers la rue Enghien, où il se trouve à la ligne du lot No 1, toutes les susdites dimensions sont plus ou moins au pied américain d'après un plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Les cinq susdits lots ou portions de terre seront vendus ensemble en bloc, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent qui comprennent un bureau coin Port et Levée et un cottage recouvert en ardoises à deux corps de logis, ayant en tout 6 ou 8 chambres, une grande écurie recouverte en ardoises dans le fond, remises, hangars, cuve, etc., aussi une grande balance à plate-forme barrière, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Alphonse Philips notaire aux frais de l'acquéreur inclus les taxes dues et exigibles en 1885.

1er mars—1,8,15,22,29—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis, Nos 307 et 309 rue Calliope.

Le cottage en bois No. 388 rue Seconde, entre st-Dennis et St Patrick.

Successions de Julius Alexander Sommer et Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés (Consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 12,683.

A L'ENCAN A UN LONG CREDIT.

PAR W. I. HODGSON. Encanteur, bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," en date du 16 février 1885, dans l'affaire de la succession de Julius Alexander Sommer et de Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés, Dossier No. 12,683, il sera vendu à l'encan—

Un cottage double dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Franklin, désignés par les lettres C et D, se touchant et mesurent chacun 18 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue comme les Nos 307 et 309 rue Calliope, ayant 2 chambres de chaque côté, cuisine, cuve, etc.

Cottage dans le Quatrième District

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné par le No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois, couverte en ardoises, connue comme le No 388 rue Deuxième, et ayant quatre chambres et cuisine, cuve, hangar. Le tout conformément à un plan à la Bourse d'encan.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses de garantie usuelles, dix pour cent au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

18 fév—18,28—1,8,15,21 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE

d'Emplacements de choix pour le Commerce

RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune,

Vis-à-vis de l'Hôtel St-Charles.

Occupés par les Salles de Billards de Miller et divers autres.

Coin Baronne et Commune,

Vis-à-vis la Compagnie du Gaz.

Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,

Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats-Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats-Unis, occupé par George Ellis, libraire.

Coin Dauphine et Orléans,

Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,

Entre Ste-Anne et Orléans, bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,

Entre Dauphine et Bourbon, bâtisse à un étage.

Rue Orléans,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,

Entre Dauphine et Bourgogne grande bâtisse en briques occupée par la Louisiana Troy Laundry Company".

Nos 103 et 105 rue des Remparts,

Entre St Louis et Toulouse, bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis.

No 91 rue St-Louis,

Entre Bourbon et Dauphine bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als.

En partage entre les héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 12,704.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLAUCHE J. SPEAR Encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 4 Avril 1885, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1885 et signé le 16 janvier 1885 par l'Hon H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus les propriétés de valeur ci après décrites, à savoir :

PREMIER DISTRICT.

1. UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Canal, Commune et Carondelet formant le coin des rues St-Charles et Commune, et mesurant au pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville le 3 décembre 1884 comme suit : 35 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles 119 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Commune 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 43 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises, avec saloon en fer au second étage désigné par les Nos municipaux 23 et 27 rue St Charles et Nos 141 et 143 145 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un loyer annuel de six mille neuf cent piastres ($6,900) et est vendue sujette aux baux suivants, à savoir : En premier lieu à John Miller cette partie du rez-de-chaussée désignée par le No 143 rue Commune et cette partie rue St Charles sont maintenant comme entre la buvette dans toute la partie du second et le troisième étage. Le tout loué jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de deux cent cinquante piastres ($250) par mois payables mensuellement. En second lieu à divers locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885 le restant du rez-de-chaussée à raison de trois cent quinze piastres ($315) par mois payables mensuellement.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune, mesurant au pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 3 décembre 1884 comme suit : 45 pieds de face à la rue Commune 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne 106 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 29 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec grand vestibule en fer au second étage désignée par les Nos municipaux 106 rue Commune et Nos 43, 45 et 47 Baronne.

Cette propriété est vendue sujette à divers baux expirant le 30 septembre 1885, à raison de deux cent sept piastres et cinquante cents ($207 50) par mois payable mensuellement pour tout le rez-de-chaussée, ainsi que deux bureaux au second étage. En outre des bureaux sont connus ci-dessus s'il y en a trois dans un bureau loue au mois à raison de dix piastres ($10) par mois et deux bureaux inoccupés, tout au deuxième.

SECOND DISTRICT.

3. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée) et Douane désigné par le No 4, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain conformément au dit croquis ou certificat d'arpentage 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière le dit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises connue par le No municipal 9 rue Decatur et occupée par MM. Folsom Bros marchands de fusils. Ladite propriété se vend sujette à un bail en faveur des dits Folsom Bros expirant le 30 septembre 1885, au taux de cent soixante quinze piastres ($175) par mois payable mensuellement.

4. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorsière, Decatur (autrefois Vieille-Levée), Canal et Douane désigné par le No 5, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville, le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain conformément audit croquis ou certificat d'arpentage 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No 11 rue Decatur et occupée par George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se vend sujette à un bail audit sieur Ellis expirant le 30 septembre 1887 au taux suivant savoir : Jusqu'au 30 septembre 1885 cent quarante piastres ($140) par mois payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, cent cinquante piastres ($150) par mois, payable mensuellement, et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887, cent soixante piastres ($160) par mois payable mensuellement.

5. TOUTE CETTE PORTION OU CE LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le chemin public maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre A, et ayant au pied américain 28 pieds 5 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée, 25 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du vieux chemin public maintenant rue Peters, 51 pieds sur le côté ouest, sur la ligne du lot No 2, et 56 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté est sur une ligne faisant face au Marché aux légumes. Le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de Red Store No 1, et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoises, occupé par S. Alexander qui y tient un magasin de tissus (dry goods). Ladite propriété se vend sujette aux deux baux suivants, en faveur dudit S. Alexander, savoir : le premier expirant le 30 septembre 1885 et le second le 30 septembre 1886, au taux de cent cinquante piastres ($150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885 et au taux de cent trente cinq piastres ($135) par mois du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

6. DEUX CERTAINS LOT DE TERRE se touchant avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne mesurant ensemble plus ou moins au pied américain environ 64 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur d'environ 102 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, couvert en ardoises et bien connu, occupé autrefois par les écuries de VanRooten et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette au bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 31 janvier 1886, au taux de $35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Toulouse et Rampart, ayant au pied américain, conformément au croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de 74 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes, à double corps de logis, et couverte en ardoises, avec lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et environ 8 chambres dans chaque corps de logis. Le tout est loué à raison de cinquante piastres ($50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine et mesurant au pied américain, conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur entre lignes parallèles de 65 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant 4 chambres, galerie de côté, lieux d'aisance, etc. Le rez-de-chaussée est occupé comme entrepôt de fruits. La propriété est connue comme le No 91 rue St-Louis, est louée à raison de $20 par mois payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant au pied américain comme suit :

Le lot A a 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage avant deux corps de logis avec une cuisine en briques à deux étages avant huit chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc., connue comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine louée à raison de $40 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse convertie en ardoises avant cinq chambres, lieux d'aisance, etc., et est occupée comme buvette, louée $30 par mois.

Le lot C mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois et en briques à un étage, couverte en ardoises ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., et connue comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 83 pieds 1 pouce le tout conformément aux plans et au croquis faits par Edgar Pilié architecte le 26 novembre 1884. Les lots sont occupés comme dépôt de bois et de charbon et sont loués à $20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs à souscrire ou à leurs propres ordres par lui ou par eux endossés divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garanties, inclus les 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castel notaire aux frais des acquéreurs.

28fév—28—7 14 21 28mars—4 avril

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

Succession de Théodore Schultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 12 955.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 4 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite cour en date du 24 février 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Poete et Dauphine mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

28fév—28—7 14 21 28mars—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 13 126.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la dite cour en date du 24 février 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés de 1 à 10 inclusivement comprenant toute la façade du dit ilet sur la rue Upperline et mesurant chacun 31 pieds 2 pouces de face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant George C. Preot notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

28fév—28 mars 7 14 21 28 avril

VENTE DE CONSTABLE.

Mme Emma Kingsbury vs Mary Kane et al—No 7631—et H. C. Grube vs. Mme Mary Kane.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7319—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Thos R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux écuries Stonewall Jackson, No 151 rue Baronne, MERCREDI le 11 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un mulet, une charrette et un jeu de harnais, saisi dans les affaires ci-dessus énumérées.

Conditions—Comptant sur les lieux

P. A. LOOBY, Constable.

2 fév—6 7 mars

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Nicolas Valery vs. Ses créanciers. — No 13,623. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Nicolas Valery, soit convoquée et tenue à l'étude de Charles T. Soniat, Esq., notaire en cette ville, le MARDI 17me jour de mars 1885, à 11 heures A. M. afin de délibérer et prendre une détermination sur l'application du dit pétitionnaire demandant un répit, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Nicolas Valery sont suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 mars 1885.

(Signé) F. A. MONROE, Juge

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 mars—3 f.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons et al. vs. Leurs Créanciers. — No. 13,572. Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de J. O. Terry & Sons et aussi de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant Jos. D. Taylor, Esq., notaire en cette ville, JEUDI le 2me jour d'Avril 1885 à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens de la dite raison commerciale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soient suspendues, et que Henry Dafilho, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Seraphina Liberman vs. Ses créanciers. — No. 13,577. Division B.

ORDRE de Cour—Qu'une cession des propriétés de Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, demanderesse, est et demeure acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alphonse Philips, notaire en cette ville JEUDI le 2me jour d'avril 1885 à 11 heures a. m. afin de délibérer sur les affaires de la dite demanderesse et pour élire un syndic, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens de la dite Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 26 février 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

1ermars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

W. E. Seebold vs Ses créanciers. — No. 13,379. Division "A"

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire, W. E. Seebold, soit et est par le présent acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, jeudi, 12 mars 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle tout procédure judiciaire contre la personne ainsi bien que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred D. King avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1885

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

7 février—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Antonio Suares vs. Ses créanciers. — No 13,312.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Antonio Suares soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée pardevant Charles Roll, Esq., notaire en cette ville, le SAMEDI 7me jour de mars 1885, à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic ; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues, et que R. H. Marr, Jr., Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 30 janvier 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31jan—3f en 30 jrs